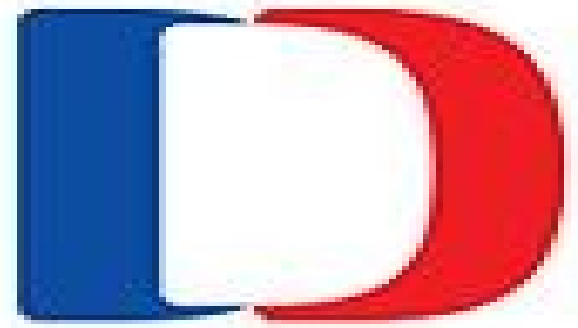


Défenseur des droits

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**LE DÉFENSEUR
DES DROITS**

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9fenseur_des_droits



Le défenseur des droits existe depuis 2011. Il défend vos droits de manière confidentielle et gratuite. Il mène des actions pour permettre l'égalité dans l'accès aux droits.
Le défenseur des droits est indépendant.



Dominique Baudis

Défenseur des droits.

Président de l'Institut du monde arabe, président de l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité depuis le 12 octobre 2010 et député européen, PPE de la circonscription Sud-Ouest de France, il démissionne de tous ses mandats lorsqu'il est nommé Défenseur des droits par le président Nicolas Sarkozy le 22 juin 2011.



Jacques Toubon

Défenseur des droits depuis 2014.

En juin 2014, il est proposé au Parlement, par le président de la République François Hollande, pour devenir Défenseur des droits, en remplacement de Dominique Baudis, décédé. Cette proposition est critiquée par une partie de la gauche et quelques élus de droite, à cause de certaines de ses prises de positions passées.